



HAL
open science

L'impact du Printemps arabe sur les transferts de fonds des migrants tunisiens

Johanna Edelbloude, Farid Makhoulouf, Charlotte Fontan Sers

► To cite this version:

Johanna Edelbloude, Farid Makhoulouf, Charlotte Fontan Sers. L'impact du Printemps arabe sur les transferts de fonds des migrants tunisiens. 2016. hal-01885143

HAL Id: hal-01885143

<https://univ-pau.hal.science/hal-01885143>

Preprint submitted on 1 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Centre d'Analyse Théorique et de
Traitement des données économiques**

**CATT WP No. 1
August 2016**

**L'IMPACT DU PRINTEMPS ARABE
SUR LES TRANSFERTS DE FONDS
DES MIGRANTS TUNISIENS**

Johanna EDELBLOUDE
Farid MAKHLOUF
Charlotte SERS

L'impact du Printemps arabe sur les transferts de fonds des migrants tunisiens

5 juillet 2016

1 Introduction

Le phénomène migratoire suscite un débat passionné au sein de la classe politique, comme dans la communauté scientifique, aussi bien dans les pays d'accueil, que dans les pays d'origine. Sans doute ceci est-il dû au fait qu'il touche à plusieurs aspects : humains, économiques, sociaux ou financiers (Makhlouf, 2013). La question de la contribution des populations immigrées à l'économie des pays d'accueil gagne en audience dans le débat public des pays concernés. Dans la littérature également, les études sont nombreuses sur les déterminants des transferts de fonds et leur impact sur l'économie des pays d'origine. L'influence des facteurs internes au pays d'origine sur les transferts de fonds des migrants continue de susciter la curiosité. En effet, déterminer l'effet d'événements politiques ou sociaux majeurs dans leur pays d'origine sur les migrants n'est pas chose aisée. Si l'on peut postuler que les migrants sont sensibles à un choc survenu dans leur pays d'origine, par exemple le Printemps arabe, il est plus difficile d'en conclure que cette empathie les conduit inéluctablement à modifier leur comportement en matière de transfert de fond.

Le Printemps arabe constitue l'événement le plus déstabilisateur de la zone MENA (Middle East and North Africa) ces dernières décennies. Ce mouvement d'action collective révolutionnaire a débuté en Tunisie, seul pays dans lequel le gouvernement en place a été destitué et remplacé par une démocratie constitutionnelle (Allal, 2007). L'impact des crises d'un régime politique sur les transferts de fonds de ses migrants invite aussi à intégrer la variable sociale à l'analyse, afin d'établir un lien entre migration et périodes de progrès et de régression sociétaux. Le cas de la Tunisie s'y prête en particulier car l'importance du taux de chômage, surtout chez les jeunes, a offert une dimension inégalée à une protestation sociale jusque-là contenue. Les pratiques de communication via les plateformes numériques d'échanges ou réseaux sociaux lui ont conféré la visibilité internationale nécessaire à une diffusion régionale, à l'intérieur de la zone MENA (Lecomte, 2013).

L'espoir et l'engouement suscités par le Printemps arabe se sont-ils traduits par un envoi accru d'argent de migrants à leurs proches restés au pays? Le contexte d'instabilité engendré par le Printemps arabe aurait tout aussi bien

pu les dissuader d'une telle démarche, comme c'est souvent le cas lors de catastrophes naturelles par exemple, lorsque le contexte ébranle la confiance mise dans le bon fonctionnement des institutions.

En s'inscrivant dans la continuité des recherches relatives aux conséquences des déterminants politiques et sociaux sur les transferts de fond des migrants tunisiens, cet article cherche à identifier l'influence du printemps arabe sur l'évolution du comportement de la diaspora tunisienne en matière de transferts de fonds. L'approche monographique, centrée sur la Tunisie, est longitudinale en cela qu'elle considère les transferts de fonds avant et après la Révolution de Jasmin. Après avoir confronté l'évolution des flux migratoires et des transferts de fonds à la situation politique de la Tunisie, la section 3 s'attache à dresser un bilan de la littérature scientifique en matière de corrélation entre transferts de fonds et situation politique du pays d'origine. La section 4 analyse plus en détails le comportement des transferts de fonds des migrants tunisiens, en utilisant des outils économétriques adaptés aux séries temporelles. Plus précisément, nous discuterons l'hypothèse selon laquelle les transferts de fonds ont réagi au Printemps arabe en Tunisie. Enfin, nous concluerons cet article par quelques recommandations destinées aux pays d'émigration.

2 Évolution des transferts de fond issus de la migration au regard de la situation politique de la Tunisie

L'histoire de la Tunisie depuis son accession à l'indépendance distingue une phase d'autonomisation du pouvoir (1956-1963) à laquelle succèdent deux régimes autoritaires (les présidences Bourguiba jusqu'en 1987 puis Ben Ali), débouchant en 2011 sur la proclamation d'une démocratie. A l'accession de la Tunisie à l'indépendance en 1956 succède une phase d'autonomisation du pouvoir politique (Chouika, Gobe, 2015). La République proclamée, le néo-nationaliste Habib Bourguiba accède à sa présidence. Bourguiba gouverne la Tunisie durant les trois décennies suivantes, à la tête du mouvement Néo-Destour, né d'une scission au sein du mouvement nationaliste à compter de 1938. La Nouvelle Constitution adoptée le 1er juin 1959 entérine un régime présidentiel fort, marqué par des institutions structurées par le parti. Ce régime devient monopartite en 1963, avec l'interdiction du seul parti autorisé, le parti communiste, accusé par le pouvoir en place de tentative de coup d'Etat. Le régime Bourguiba (1963-1987) allie l'unipartisme politique (jusqu'en 1981, aucun parti d'opposition n'est autorisé) à une modernisation de la société tunisienne. Une politique volontariste dans le domaine de la famille et de l'éducation permet une démocratisation de l'enseignement et de la formation, y compris des filles, qui engendre, à la fin des années 1980, un accroissement du taux de chômage chez les jeunes. Le plan économique de la modernisation se traduit par une libéralisation du secteur économique, qui conduit à de premières grèves et émeutes entre 1974 et 1978. Au cours de la décennie 1970, l'installation d'un clan à la tête de

l'Etat, qui s'accapare l'ensemble des décisions politiques, économiques et sociales, écarte la société civile de toute participation aux décisions publiques. L'ampleur prise par les mouvements de contestation et d'opposition est telle, à la fin des années 1970, que le pouvoir en place peine à endiguer l'insatisfaction populaire. Les années 1983-1984 voient la Tunisie troublée par des émeutes de la faim. Le 7 novembre 1987, le Président Bourguiba est démis de ses fonctions par Ben Ali, qu'il vient de nommer Premier ministre. Ben Ali poursuit d'abord la politique sociale mise en place par Bourguiba, en y ajoutant une ouverture en direction des autres forces politiques. Les années 1987-1989 sont marquées par une dynamique sociale et politique d'ouverture. Tandis qu'au cours des décennies 1980 et 1990, l'Amérique du Sud, marquée par les dictatures militaires, puis les pays d'Europe centrale et orientale accèdent à la démocratie et se convertissent à l'économie, la vague de démocratisation épargne dans un premier temps les pays arabes; c'est l'exception autoritaire du monde arabe. A partir du milieu des années 1990, la recrudescence des phénomènes clientélistes et de corruption, en faveur des proches du Président, engendre une perte de confiance des Tunisiens en leurs élites (Allal, 2016). Les infrastructures, comme l'éducation, pâtissent de ce phénomène de confiscation des richesses publiques. L'absence de redistribution des ressources aggrave la situation sociale de la population. Majoritairement jeune (50% des Tunisiens ont moins de 24 ans) et souvent au chômage (entre un quart et un tiers des 15-29 ans; 71% des chômeurs a moins de 30 ans en 2008 selon l'Institut National de la Statistique), celle-ci se politise par le biais des nouveaux modes de communication qui se développent grâce aux NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) (Lecomte, 2013).

A compter de 2007, les soulèvements sociaux contre la dictature Ben Ali s'amplifient pour aboutir, en décembre 2011, au Printemps arabe. La crise de 2007 met à mal la capacité de l'Etat à opérer une redistribution des ressources. Dès 2008, les premiers effets sociaux de la crise économique et politique se font sentir et les soulèvements sociaux s'amplifient. Au sein du Printemps arabe, la Tunisie occupe une place singulière, due d'une part à son statut de pionnière, d'autre part à la victoire de la démocratie dans ce pays, les contestations de la rue parvenant à renverser le régime en place. Le 17 décembre 2010, Mohamed Bouazizi s'immole par le feu sur la place publique de Sidi Bouzid, pour protester contre l'absence de perspectives pour la jeunesse de son pays. Le jeune diplômé devenu, faute de mieux, marchand ambulant de fruits, succombe à ses blessures le 4 janvier 2011. Face aux revendications d'ordre socio-économique indignées qui s'en suivent et à la mobilisation massive de la jeunesse, le Président Ben Ali quitte finalement la Tunisie le 14 janvier 2011. Il cède la place à un processus de démocratisation par les urnes et à l'adoption d'une nouvelle constitution rendus possibles par la forte tradition administrative et intellectuelle du pays. Les islamistes d'Ennahda (Amrani, 2016) sortent vainqueurs des premières élections post-Printemps arabe, en octobre 2011, marquées par une participation massive (90% des électeurs inscrits). La nouvelle assemblée élit l'opposant à Ben Ali, Moncef Marzouki, à la tête de l'Etat, tandis que le numéro 2 d'Ennahda, Hamadi Jebali prend la tête d'un gouvernement formé avec les conservateurs.

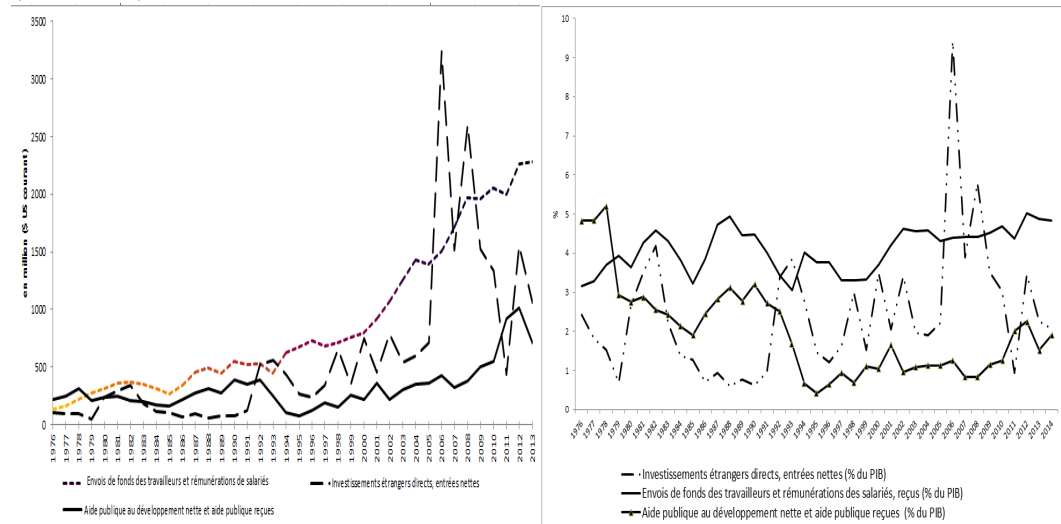
Pour mettre fin à la crise politique que connaît la Tunisie après les attaques islamistes de 2012 et les assassinats d'opposants de 2013, le principal syndicat du pays (UGTT : Union Générale Tunisienne du Travail), le patronat Utica (Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat), la Ligue des Droits de l'Homme et l'ordre des avocats s'allient pour lancer, en octobre 2013, un « Dialogue national ». En 2015, ils sont récompensés par le Prix Nobel de la Paix pour avoir sauvé le processus démocratique tunisien et permis l'adoption d'une Constitution, le 26 janvier 2014, mettant fin à La Révolution de Jasmin. A l'issue des élections législatives d'octobre 2014, la principale formation anti-islamiste, Nidaa Tounès, arrive en tête. Après avoir battu Marzouki, son leader, Beji Caïd Essebsi, devient le premier chef de l'Etat élu démocratiquement. La Révolution de Jasmin plonge ses racines dans la crise économique de la fin des années 2000, sans pour autant offrir de moyens d'en sortir (Allal, 2016).

Un an après la démission de Ben Ali, la croissance tunisienne était répartie après une forte baisse du PIB (-1,9% en 2011) pour atteindre 2,7% en 2014 (Banque Mondiale). Pourtant l'année 2015 est marquée par une récession économique de la Tunisie (Banque Centrale de Tunisie). Le chômage reste très élevé, s'établissant autour de 15% de la population active, et touche avant tout les jeunes diplômés, qui deviennent autant de candidats à l'émigration. Courant 2015, de nombreux éléments financiers ont été défavorables : une dégradation du secteur bancaire, la dépréciation du dinar face au dollar et à l'euro et une note souveraine abaissée plusieurs fois avec la hausse de la dette publique (Banque Centrale de Tunisie). Le climat économique tunisien pâtit de la baisse des investissements directs étrangers, ainsi que de la baisse des recettes liées aux flux des touristes, accentuée par l'explosion du terrorisme. La série d'attaques terroristes qui touche la Tunisie depuis 2015 (18 mars 2015 contre le musée du Bardo, 26 juin 2015 sur la plage à Sousse, 24 novembre 2015 contre la garde présidentielle ainsi que l'attaque coordonnée du 7 mars 2016 à Ben Guerdane) a des conséquences dévastatrices sur l'économie du pays, puisqu'elle menace directement le secteur-clé du tourisme.

L'émigration des Tunisiens s'est accentuée après l'indépendance du pays en 1956, à la faveur de la situation économique favorable des pays européens durant les 30 glorieuses. Ainsi, les décennies 1960-1970 voient de nombreux Tunisiens rejoindre l'Europe, la France en particulier, en manque de main d'œuvre. Cette tendance s'est poursuivie dans les années 1980 car la Tunisie a connu une crise économique et sociale. Depuis, le nombre de Tunisiens vivant dans un pays étranger n'a cessé d'augmenter, atteignant aujourd'hui plus de 1.200.000 personnes, dont plus de la moitié vit en France et plus de 80% dans un pays européen. Les conditions sont pourtant devenues plus difficiles pour les Tunisiens désireux d'émigrer en Europe avec la mise en place de visas (comme en France en 1986 ou en Italie en 1990), ce qui a contribué à développer l'émigration illégale. Dans le même temps, les frustrations et l'envie de partir des Tunisiens persistaient, en raison de la répression politique et du contexte économique de leur pays. En plein cœur du Printemps arabe, au premier trimestre 2011, la Tunisie a connu une vague migratoire sans précédent, liée à un relâchement sécuritaire aux frontières (Boubakri, 2013 ; Natter, 2015).

Par la suite, les départs ont été moins nombreux avec la réactivation de la surveillance et du renforcement des contrôles en Tunisie et en Europe. Mais la hausse du chômage, surtout pour les jeunes diplômés, et de la pauvreté conduisent de nombreux Tunisiens à émigrer. L'immigration illégale continue à se développer, engendrant depuis 2013 des drames réguliers, comme celui de Lampedusa qui a fait des centaines de morts au large de l'Italie en octobre 2013. En 2014, l'Union européenne a signé un accord sur l'immigration avec la Tunisie afin de simplifier la démarche de délivrance des visas et d'assurer une plus grande ouverture à l'immigration légale en échange d'une lutte commune contre l'immigration irrégulière. Les transferts de fonds ont suivi l'évolution des flux migratoires en augmentant régulièrement depuis les années 1960.

FIGURE 1 – Evolution des flux financiers vers la Tunisie en valeur et en % PIB (1976-2013)



Source : Banque Centrale de la Tunisie

Le graphique 1 présente l'évolution des flux financiers vers la Tunisie depuis 1976 en valeur et en pourcentage du PIB. Il montre qu'en dépit d'une légère baisse entre 2010 et 2011, au moment du Printemps arabe, les transferts de fonds ont augmenté de manière soutenue pour finir par dépasser les investissements directs étrangers et l'aide publique au développement. Ils sont également plus stables que les IDE. En 2014 ils atteignent un montant de 2314 millions de dollars, dont 58,7% qui proviennent de la France (Banque mondiale).

La partie suivante reprend, à partir de la littérature existante, les résultats obtenus pour évaluer le rôle des déterminants politiques sur les envois de transferts de fonds.

3 Influence des facteurs politiques sur les transferts de fonds

Les déterminants des transferts de fonds sont de nature micro et macro-économique (Mouhoud et al., 2008). Les déterminants micro-économiques reposent essentiellement sur les caractéristiques liées à l’immigré lui-même ainsi qu’à sa famille (âge, sexe, profession, niveau d’éducation, de revenu, etc). Le revenu du migrant, qui dépend du niveau d’activité du pays d’accueil, est l’un des déterminants les plus importants des transferts de fonds : il faut gagner de l’argent pour pouvoir en envoyer. La situation du migrant dans le pays d’accueil (statut légal ou illégal) influence également son comportement en matière de transferts de fonds (Amuedo-Dorantes et Pozo, 2012). Concernant les déterminants macro-économiques, ils sont liés aux caractéristiques économiques du pays d’accueil et du pays d’origine. Il est à noter que le stock de migrants dans le pays d’accueil est un des déterminants les plus importants des transferts de fonds (Ratha and Shaw, 2007 ; Singh et al., 2009). Hoddinott (1994) souligne qu’il existe une différence entre la décision d’envoyer de l’argent et la quantité d’argent envoyée. Si les facteurs qui prévalent à la décision du migrant d’envoyer ou non de l’argent à sa famille peuvent être d’ordre micro-économique (facteurs liés aux migrants), le montant de transferts, quant à lui, peut être influencé par des variables macro-économiques (le taux de change, l’inflation, etc.).

L’influence des facteurs internes au pays d’origine sur les transferts de fonds des migrants mérite d’être considérée en détails. Des études ont été réalisées pour comprendre l’impact de la situation du pays de départ sur le montant des transferts de fonds (voir par exemple World Bank, 2012 ; Savage and Harvey, 2007). La plupart de ces analyses démontre que les transferts de fonds sont stables ou contracycliques quand une crise (politique, économique ou écologique, etc) a lieu dans le pays d’origine (Mohapatra, Joseph and Ratha, 2009 ; Ratha, 2003 ; World Bank, 2012). Ainsi, par exemple, les transferts de fonds ont augmenté au Sri Lanka après le tsunami (Savage and Harvey, 2007).

Puisque les conséquences du Printemps arabe sont d’abord politiques, avec la chute du régime Ben Ali, il convient à présent de s’intéresser aux études portant sur l’influence du contexte politique sur l’envoi des transferts de fonds. Au sein de la littérature scientifique, deux courants se distinguent pour désigner le rôle des déterminants politiques sur le montant des transferts de fonds. D’abord, il apparaît une relation positive entre les transferts de fonds et la qualité des institutions (stabilité politique, démocratie, etc.) du pays d’origine. Ainsi, des auteurs ont trouvé une relation significative et positive entre la qualité des institutions et le montant des transferts de fonds (Arestoff et al., 2012 ; O’Mahony, 2013 ; Singh, Haacker et Lee, 2009 ; Singh, 2012, Lartey et Mengova, 2015). La stabilité institutionnelle est vue comme reflétant un environnement économique plus sain, conduisant les migrants à être plus confiants sur l’affectation des fonds transférés. Arestoff et al. (2012), s’intéressant plus précisément à la population immigrée en Afrique du Sud, notent que les « migrants forcés, c’est-à-dire ceux qui ont quitté leur pays dans des conditions de violence et de conflits,

présentent une plus faible propension à transférer ». Ce résultat confirme des travaux réalisés sur la crise de 2003 au Darfour (Young, 2006). Les faibles transferts de fonds de migrants issus de ce pays s’expliquent essentiellement par la fragilité des infrastructures dans ces pays en crise (difficultés à localiser une famille déplacée, moyens de communication perturbés, absence de sécurisation des transferts).

A l’inverse, d’autres études ont démontré que les transferts de fonds augmentent si le contexte politique d’un pays se dégrade : les transferts de fonds ont continué à augmenter pendant les années de turbulence politique (Bettin and al, 2009 pour l’Australie ; Ghobril, 2012 pour le Liban de 2006 à 2008 ou Guetat et Sridi, 2014 pour les pays du MENA). Ici, les immigrants répondent par un comportement altruiste à une crise politique ayant lieu dans leur pays d’origine. Ils cherchent à soutenir leur famille confrontée à une période d’instabilité. De même, Mughal et Anwar (2015) ont montré que les flux des transferts de fonds des migrants pakistanais augmentent en réaction à une augmentation des activités terroristes au Pakistan.

Dans la prochaine section, nous analyserons si le Printemps arabe a eu un effet sur le comportement des migrants tunisiens en matière de transferts de fonds.

4 Analyse empirique

La dimension temporelle du comportement des transferts de fonds est très peu étudiée par la littérature économique (Bettin et Luccetti, 2012). Cette partie s’intéresse à l’impact d’un choc exogène (déclenchement du Printemps arabe) sur les transferts de fonds vers la Tunisie. Elle présente la méthodologie et les données utilisées avant de mettre en exergue les résultats obtenus. Nous traitons le phénomène des transferts de fonds comme étant une suite d’observations à des dates régulièrement espacées¹. Parmi les outils qui permettent de comprendre la structure d’une série temporelle, le choix a été de fait de recourir à des méthodes graphiques pour étudier le comportement des transferts de fonds et déduire l’impact du Printemps arabe sur leur évolution en utilisant une régression linéaire.

4.1 Données et estimations

Les données mensuelles des transferts de fonds et du taux de change de Janvier 2000 à février 2015 sont mises à disposition par la Banque Centrale de la Tunisie (BCT). L’intérêt des données mensuelles est qu’elles permettent de tenir compte des tendances courtes telles que la saisonnalité, qui échappe à une approche reposant sur des données annuelles. Les statistiques descriptives des deux variables utilisées (Transferts de fonds Remit et le taux de change Dinar tunisien/Euro QTND.EURO) sont données dans le tableau 1. La figure 2 retrace l’évolution mensuelle et la décomposition des transferts de fonds (saisonnalité, tendance et composante aléatoire) à gauche de la figure et les graphiques à droite

1. Evolution mensuelle des transferts de fonds.

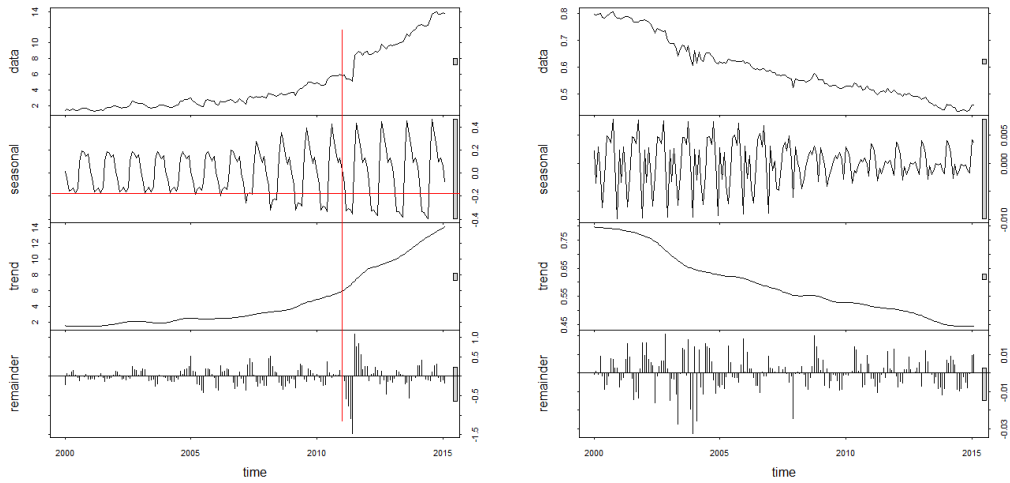
donnent l'évolution et la décomposition du taux de change (TND / Euro). La prise en compte du taux de change entre l'Union Européenne et la Tunisie permet de contrôler l'effet de taux de change sur les transferts de fonds. La décomposition des deux séries (taux de change et transferts de fonds) s'est effectuée à l'aide de la fonction loess. La figure 2 montre que les transferts de fonds présentent une tendance à la hausse, contrairement au taux de change qui présente une tendance à la baisse (dépréciation du Dinar tunisien par rapport à l'Euro). Concernant le taux de change, le postulat adopté est que les transferts de fonds s'effectuent globalement en Euro. Cette hypothèse semble réaliste car en 2012, 88,1% des transferts de fonds vers la Tunisie sont en provenance d'Europe, selon les données de la Banque Mondiale.

TABLE 1 – Statistiques descriptives

| Statistic | N | Mean | St. Dev. | Min | Max |
|-----------|-----|-------|----------|-------|--------|
| Remit | 182 | 4.750 | 3.668 | 1.231 | 13.953 |
| QTND.EURO | 182 | 0.594 | 0.108 | 0.434 | 0.805 |

La figure 2, qui présente également la décomposition des transferts de fonds sur les graphiques de gauche, montre que le choc le plus important est survenu juste après le Printemps arabe. La ligne verticale rouge sur les graphiques symbolise le début de la révolution. A partir de 2011, les transferts de fonds ont subi un choc positif, sans revenir à leur niveau initial. En ce qui concerne la décomposition des transferts de fonds, le graphique montre clairement une composante saisonnière.

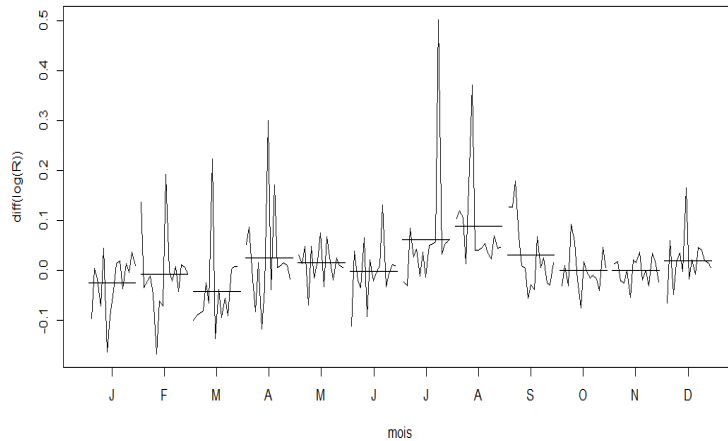
FIGURE 2 – Evolution des transferts de fonds et le taux de change



Source : Banque Centrale de la Tunisie

La figure 3 permet de voir en moyenne l'évolution des transferts de fonds sur les douze mois de l'année. Les envois de transferts de fonds sont ainsi plus importants en juillet et août, comme le confirme le test de saisonnalité réalisé sur le tableau 2.

FIGURE 3 – Month plot



Source : Calculs des auteurs et données de la Banque Centrale de la Tunisie

TABLE 2 – Saisonnalité

| | (Remi) |
|-------------------------|--------------------------|
| season(Remi)[T.Feb] | 0.017 (0.027) |
| season(Remi)[T.Mar] | -0.016 (0.027) |
| season(Remi)[T.Apr] | 0.049* (0.027) |
| season(Remi)[T.May] | 0.040 (0.027) |
| season(Remi)[T.Jun] | 0.023 (0.027) |
| season(Remi)[T.Jul] | 0.086*** (0.027) |
| season(Remi)[T.Aug] | 0.113*** (0.027) |
| season(Remi)[T.Sep] | 0.055** (0.027) |
| season(Remi)[T.Oct] | 0.024 (0.027) |
| season(Remi)[T.Nov] | 0.024 (0.027) |
| season(Remi)[T.Dec] | 0.044 (0.027) |
| Constant | -0.025 (0.019) |
| Observations | 181 |
| R ² | 0.180 |
| Adjusted R ² | 0.127 |
| Residual Std. Error | 0.075 (df = 169) |
| F Statistic | 3.383*** (df = 11 ; 169) |

Notes :

***Significant at the 1 percent level.

**Significant at the 5 percent level.

*Significant at the 10 percent level.

Tests de racine unitaire : test de Dickey-Fuller augmenté

Afin d'éviter une régression fallacieuse, des tests de stationnarité ont été réalisés. Le tableau 3 donne les résultats de test de Dickey-Fuller augmenté (ADF).

TABLE 3 – Tests de stationnarité (ADF)

| Variable | Définition | test avec constante | test avec trend | Conclusion |
|--------------|------------------------|---------------------|-----------------|------------|
| QTND.EURO | Taux de change | 1,484 | 1,8418 | I(1) |
| Sd-QTND.EURO | Différence saisonnière | -3,255*** | -3,780*** | I(0) |
| Remit | Transferts de fonds | 2,766 | -0,518 | I(1) |
| Sd-Remit | Différence saisonnière | -2,226** | -4,392*** | I(0) |

Les tests de racine unitaire montrent que le taux de change et les transferts de fonds ne sont pas stationnaires à niveau. Les deux variables sont stationnaires en différence saisonnière.

La partie 4.1 a mis en exergue, graphiques à l'appui, certaines caractéristiques des transferts de fonds. Ces derniers apparaissent comme un phénomène croissant qui présente un aspect saisonnier. La révolution tunisienne peut avoir modifié le comportement des migrants en matière de transferts de fonds. En effet, la tendance est plus marquée après la Révolution. Il s'agit maintenant d'analyser les fluctuations sur le long terme, en expliquant les transferts de fonds (*Remi*) par le taux de change afin de contrôler les effets du taux de change. C'est le modèle idéal en l'absence de données mensuelles sur des variables susceptibles d'agir sur les transferts de fonds, telles que les revenus des migrants et ceux de leurs familles et amis restés dans le pays.

4.2 Résultats et commentaires

Pour déterminer l'impact du Printemps arabe sur le comportement des transferts de fonds, une variable indicatrice (P) est introduite pour capter l'impact de la Révolution arabe sur le comportement des transferts de fonds. Cette variable prend la valeur 1 à partir de la date de déclenchement de la révolution en Tunisie, et la valeur 0 avant. Les résultats de l'estimation sont donnés dans le tableau 4. Pour détecter la présence d'effets d'hystérésis sur le taux de change, nous avons testé la présence des effets ARCH à l'aide de la statistique de test : LM^2 .

Les résultats indiquent que la variable P est positive et significative. Ceci signifie que les migrants tunisiens ont envoyé davantage après la Révolution, peut-être pour soutenir leurs familles et amis restés dans le pays (comportement altruiste). Ceci tend à supposer que la période après la révolution a incité les migrants à s'impliquer davantage. En d'autres termes, la migration

2. Le résultat du test ($LM= 0,826821$) nous conduit à rejeter la présence des effets ARCH.

TABLE 4 – Résultats

| | sd_Reomit |
|-------------------------|---|
| Sd-QTND.EURO | 5.740** (2.227) |
| P | 1.478*** (0.110) |
| Constante | 0.533*** (0.084) |
| Observations | 170 |
| R ² | 0.546 |
| Adjusted R ² | 0.540 |
| Residual Std. Error | 0.647 (df = 167) |
| F Statistic | 100.359*** (df = 2; 167) |
| <i>Notes :</i> | ***significativité à 0,01. **significativité à 0.05. *significativité à 0,10. |

tunisienne a répondu favorablement, par le biais des transferts de fonds, aux changements politiques et sociaux liés au Printemps arabe. Les résultats obtenus dans le cas tunisien, concernant l'augmentation des transferts de fonds suite aux chocs négatifs dans l'économie d'origine, corroborent ceux trouvés par Makhoulf (2013) dans le cas du Maroc. Dans la littérature économique, les transferts de fonds sont considérés comme contra-cycliques par rapport à la situation économique des pays d'origine (Mohapatra and al., 2009 ; Ratha, 2003). Destinés à alléger les contraintes budgétaires des ménages récipiendaires, ils sont également sans contrepartie.

Si les résultats démontrent un changement de comportement des migrants tunisiens à partir du déclenchement du Printemps arabe, dans la réalité ce changement pourrait avoir devancé la contestation. Une explication est peut-être à chercher dans les réactions à la vague de censure sur le Web tunisien en mai-juin 2010. L'on sait en effet que la diaspora est intervenue dès la fin des années 1990 en soutenant les premières expressions de « cyberdissidence » (Lecomte, 2009). La politique ambivalente du régime Ben Ali à l'égard d'Internet, à la fois volontariste, promouvant le développement et la diffusion d'une technologie porteuse de bienfaits économiques et exerçant un contrôle fort sur ses usages, porté par une cyberpolice, a créé les conditions d'une « cyberdissidence » qui émerge, facilitée par la diaspora, dès la fin des années 1990 (Lecomte, 2013). L'usage des réseaux sociaux numériques constitue un « moyen efficace pour contourner la censure » (Ben Saad- -Dusseault, 2015).

Cette section 4 a ainsi démontré que la migration tunisienne a répondu favorablement, par le biais des transferts de fonds, aux changements politiques et sociaux nés du Printemps arabe.

5 Conclusion

Cet article invitait à dépasser les chiffres et faits stylisés relatifs aux transferts de fonds, pour s'intéresser à la réaction des migrants tunisiens aux événements survenus dans leur pays d'origine. Il en ressort non seulement que les transferts de fonds des migrants tunisiens ont connu une évolution remarquable après le Printemps arabe, mais en plus que ce changement est stable et durable. Ainsi, les transferts de fonds constituent-ils le principal lien entre la migration et le développement des pays d'origine. Plus que simple observateur, la diaspora intervient à plusieurs titres dans les transformations en cours de la société et de l'économie tunisiennes. Dès lors qu'elle réagit à la situation politique, économique et sociale de son pays d'origine en modifiant son comportement en termes de transfert de fonds, elle gagnerait à être considérée comme un atout majeur pour les pays d'origine, notamment sur le plan socio-économique. La diaspora qualifiée mériterait ainsi d'être ajoutée aux ressources et atouts susceptibles de contribuer au développement du pays, certes à travers les transferts de connaissances et de technologies, mais également en termes de capital humain. En acceptant de modifier les paradigmes en usage, la fuite des cerveaux pourrait être considérée comme un atout pour la Tunisie (Samet, 2014).

Malgré l'éloignement géographique, les migrants ont entretenu des liens forts avec leur pays d'origine. Ceci se manifeste en partie par l'augmentation des volumes des transferts de fonds. Par conséquent, ils constituent une source importante de revenu pour de nombreuses familles tunisiennes. Les migrants peuvent contribuer à améliorer le niveau de vie national en participant à l'allègement des pressions sur l'emploi dans leurs pays d'origine. Ils peuvent également jouer un rôle crucial au niveau politique et social dans les pays d'émigration par le biais des transferts de fonds. Ce rôle mérite une attention particulière de la part des gouvernements des pays d'émigration. Dans ce but, le gouvernement tunisien devrait renforcer et consolider ses relations avec leurs migrants par le biais de ses consulats et ambassades dans les pays d'accueil, afin d'utiliser ce levier dans le développement de la Tunisie. Les difficultés économiques actuelles, les risques liés au terrorisme ou l'instabilité politique, notamment marquée par la crise au sein du parti majoritaire Nidaa Tounès, pourraient à nouveau avoir une influence sur l'évolution des envois de fonds en Tunisie.

Références

- [1] ALLAL A. [2016], "Retour vers le futur. Les origines économiques de la révolution tunisienne ", *Pouvoirs* 2016/1 [N° 156], P. 17-29.

- [2] ALLAL A. [2007], “Trajectoires « Révolutionnaires » En Tunisie. Processus De Radicalisations Politiques 2007-2011”, *Revue française de science politique*, 2012/5 [VOL. 62], P. 821-841
- [3] AMRANI F. [2016], “Ennahdha : Démocratie Et Pluralisme”, *Pouvoirs*, 2016/1 [N° 156], P. 95-106.
- [4] AMUEDO-DORANTES C., POZO S. [2012] “Remittances and Portfolio Values : An Inquiry Using Spanish Immigrants from Africa, Europe and the Americas,” *IZA Discussion Papers* 6622, Institute for the Study of Labor (IZA).
- [5] ARESTOFF F., KUHN M., MOUHOUD E.M. [2012], “Transferts de fonds des migrants en Afrique du Sud : les conditions de départ du pays d’origine sont-elles déterminantes ? ”, *Revue Economique*, Vol. 63, n.2, Paris.
- [6] BEN SAAD-DUSSEAULT F. [2015], “La Tunisie aux urnes. Le rôle des réseaux sociaux dans la transformation postdictature», *Communication et organisation*, [En ligne], 47.
- [7] BETTIN G. and LUCCHETTI R [2012], “Intertemporal Remittance Behaviour By Immigrants In Germany,” *WORKING PAPERS* 385, Università Politecnica Delle Marche [I], Dipartimento Di Scienze Economiche E Sociali.
- [8] BETTIN G., LUCCHETTI R. and ZAZZARO A. [2009], “Income, Consumption And Remittances : Evidence From Immigrants To Australia », *Hwwi Research Paper*, N°3-21, Hamburg Institute Of International Economics [Hwwi].
- [9] BOUBAKRI H. [2013], *Migrations Internationales Et Revolution En Tunisie*, Migration Policy Centre, Union Européenne.
- [10] CHOUIKHA L. et GOBE E. [2015], *Histoire de la Tunisie depuis l’indépendance*, Paris, La Découverte, coll. « Repères Sociologie ».
- [11] GHOBRI L. N. [2012], “The Global Crisis And Expatriates’remittances To Lebanon”, In *World Bank, Migration And Remittances During The Global Financial Crisis And Beyond*.
- [12] GUETAT I., SRIDI D. [2014], “Institutional Quality Effect On Remittances In The Mena Region”, *The Economic Research Forum*.
- [13] HODDINOTT J. [1994], “A Model of Migration and Remittances Applied to Western Kenya,” *Oxford Economic Papers*, Oxford University Press, vol. 46(3), pages 459-76, July.
- [14] JOUINI J. [2015], Economic growth and remittances in Tunisia : Bidirectional causal links, *Journal of Policy modeling*, 37, 355-373.
- [15] LARTEY E. and MENGOVA E. [2015], “Does Institutional Quality In Developing Countries Affect Remittances?”.
- [16] LECOMTE R. [2009], « Internet et la reconfiguration de l’espace public tunisien : le rôle de la diaspora », *tic&société*, vol. 3, n° 1-2 : <http://ticet-societe.revues.org/702>.

- [17] LECOMTE R. [2013], « Expression politique et activisme en ligne en contexte autoritaire. Une analyse du cas tunisien », *Réseaux* 2013/5 (n° 181), p. 51-86.
- [18] MAKHLOUF F. [2013], *Transferts De Fonds Vers Le Maroc, Enjeux, Comportement Et Impacts*. THÈSE DE DOCTORAT. Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- [19] MOHAPATRA S., JOSEPH G., RATHA D. [2009], " Remittances and natural disasters : ex-post response and contribution to ex-ante preparedness", World Bank Policy Research Working Paper No. 4972.
- [20] MOUHOUD. E.M., OUDINET, J., UNAN, E. [2008], "Macroeconomic Determinants of Migrants' Remittances in the Southern and Eastern Mediterranean Countries". Working Paper CEPN at 6th International Conference of the MEEA, Dubai 14-16 March 2007 and Séminaire Démographie, emploi et migrations entre les rives de la Méditerranée CEPN - CNRS - Université Paris nord et GDRI DREEM – CNRS, 25 janvier 2008.
- [21] MUGHAL M.Y., and ANWAR A.I. [2015], "Do Migrant Remittances React To Bouts Of Terrorism ?," *Defence And Peace Economics*, Taylor & Francis Journals, Vol. 26[6], P. 567-582, December.
- [22] NATTER K. [2015], "Revolution and Political Transition in Tunisia : A Migration Game Changer ? », *Migration Information Resource*, The online Journal of the Migration Policy Institute.
- [23] O'MAHONY A. [2013], "Political Investment : Remittances And Elections", *British Journal Of Political Science*, OCT2013, VOL. 43 ISSUE 4, P799-820.
- [24] RATHA, D., [2003], "Workers' Remittances : An Important And Stable Source Of External Development Finance." *Global Development Finance*, CH. 7, WORLD BANK.
- [25] RATHA D. and SHAW W. [2007], "South-South Migration And Remittance." Working Paper 102. World Bank, Washington, Dc, 2007.
- [26] SAMET K. [2014], « La fuite des cerveaux en Tunisie : évolution et effets sur l'économie tunisienne », *Hommes et migrations*, 1307.
- [27] SAVAGE, K. and HARVEY P. [2007], "Remittances During Crises : Implications For Humanitarian Response." Report Briefing Paper 26. Humanitarian Policy Group, London.
- [28] SINGH R.J., HAACKER M., and LEE K. [2009], "Determinants And Macroeconomic Impact Of Remittances In Sub-Saharan Africa", *IMP WORKING PAPER*, WP/09/216.
- [29] SINGH, R.J. [2012], "From Shock Absorber To Shock Transmitter : Determinants Of Remittances In Sub-Saharan Africa", In *Worldbank*.
- [30] WORLD BANK [2012], *Migration and Remittances during the global financial crisis and beyond*.

- [31] YOUNG H. [2006], “ Livelihoods, Migration And Remittances Flows In Times Of Crisis And Conflict : Case Studies For Darfur, Sudan ”, Hpg Background Paper, Septembre.